

RÈGLEMENT INTERNE MUSIQUE ET DANSE

Assiduité

L'inscription aux cours de l'association Musique et Danse est un engagement d'assiduité pour l'année complète. L'association emploie des professeurs de danse et de musique, auxquels elle signe des contrats de travail. Cela représente un engagement moral mais surtout légal auquel l'association ne peut se soustraire.

Tout nouvel adhérent **en section Danse** pourra bénéficier d'un cours d'essai. A l'issue de celui-ci, l'inscription sera effective, définitive et non remboursable.

Remboursement

Pour la raison citée ci-dessus, si vous décidez de ne plus suivre les cours à quelque moment que ce soit dans l'année, il ne sera procédé à aucun remboursement. L'absence de certificat médical n'est pas un motif de remboursement. Seule la production d'un certificat de contre-indication permettra l'examen d'un éventuel remboursement.

<u>Référents</u>

Les professeurs de l'association ont été répartis pour que chacun d'eux soit associé à un membre du bureau « référent ». C'est à ce « référent » en particulier que vous devez adresser toute demande d'information ou remarque.

Inscriptions

Toute inscription après les dates prévues sera soumise à l'avis du Bureau AMD

Questionnaire médical

Un questionnaire sera à remplir le jour de l'inscription (celui-ci remplacera le certificat médical).

Absence

En cas d'absence d'un professeur, l'association fera tout son possible pour prévenir les élèves ou les familles par téléphone ou à défaut par affichage sur les portes des locaux. Mais le délai peut être court ou le professeur dans l'impossibilité d'avertir (accident, panne...).

Les parents ou personnes accompagnant les enfants doivent donc s'assurer de la présence du professeur.

Les professeurs et l'association ne peuvent être considérés comme responsables en dehors des salles de cours.

En cas d'absence de l'élève: pour les cours de musique essayer de prévenir le professeur s'il a souhaité vous communiquer ses coordonnées, ou le membre du bureau référent. Les professeurs se déplacent parfois pour un seul cours et parfois d'assez loin. Merci de leur éviter un déplacement inutile. Pour les cours de danse, essayer de prévenir le référent en cas d'absence prolongée.

Représentations

Si l'élève s'engage à participer au gala de danse, il s'engage aussi à participer aux répétitions permettant de l'y préparer.